

Annexe 6 : Bordereau de dépôt des actes d'urbanisme valant accusé de réception



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE
EXEMPLAIRE

**BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS D'URBANISME
VALANT ACCUSE DE RECEPTION**

COLLECTIVITÉ

DATE D'ENVOI :

Nature de l'acte (CU, PC, PA, PLU, carte communale, ...) + n°	Référence de l'acte (objet - demandeur + adresse du terrain)	Date de délivrance de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle de légalité

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ ET SIGNATURE :

CACHET DE RÉCEPTION DE LA PRÉFECTURE :